

**Situation du pays par rapport à la réalisation des OMD**

Le Gouvernement camerounais, dans la perspective de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, s'est fixé comme objectif de réduire de moitié la proportion des personnes vivant en dessous du seuil national de pauvreté d'ici 2015.

**Sixième Conférence Africaine sur la Population**  
**Ouagadougou – Burkina Faso, 5 – 9 Décembre 2011**  
**La Population Africaine: Passé, Présent et Futur**

**Titre : L'écart d'âge entre conjoints et son implication sur les caractéristiques socio démographiques des familles au Cameroun.**

**Auteur: DJIANOU KAMGA Lucile**  
**Démographe : Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (Cameroun)**  
**Email : laurakopa@yahoo.fr**

**Objectifs**

- Etudier le contexte dans lequel évolue l'écart d'âge entre conjoints ;
- Examiner son implication sur la pauvreté des familles ;
- rechercher des éléments pouvant stimuler les échanges au sein du couple sur la PF afin d'améliorer la situation de la femme.

**Méthodologie :**

- Données utilisées : recensements Généraux de la population de 1976,1987 et de 2005 du Cameroun ; Enquête Budget-Consommation de 1983 ; EDS 1,2 et 3
- Données issues de l'Enquête auprès des hommes mariés à Dschang- Cameroun) Personnes interviewées : Hommes mariés

**Enjeu :**

Une population en santé et bien formée est un facteur essentiel de développement

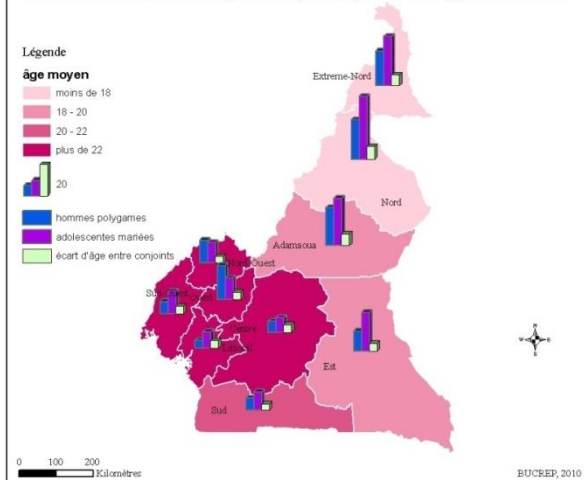
**Défis :**

1. Réduire l'écart d'âge entre conjoints
2. Promouvoir le changement consenti des populations
3. Réduire les déperditions scolaires chez les filles

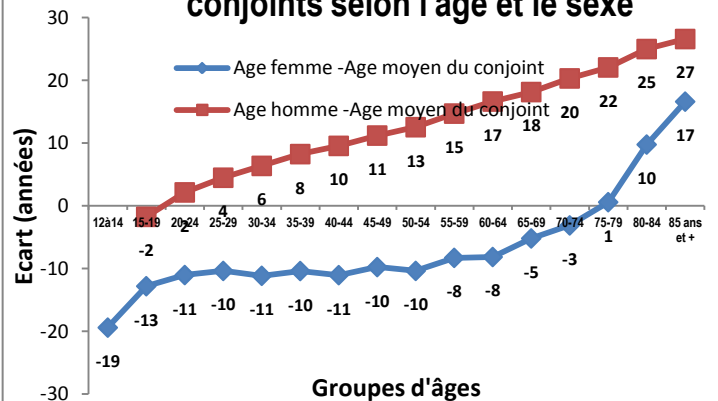
De nos jours, les zones de forte polygamie correspondent à celles où :

- l'écart d'âge entre conjoints est le plus grand.
- l'âge moyen au premier mariage est le plus faible,
- la proportion de mariages précoces est la plus élevée.

*Âge moyen des femmes au premier mariage et proportion des hommes polygames, des adolescentes mariées et écart d'âge entre conjoints au premier mariage, Cameroun 2005*

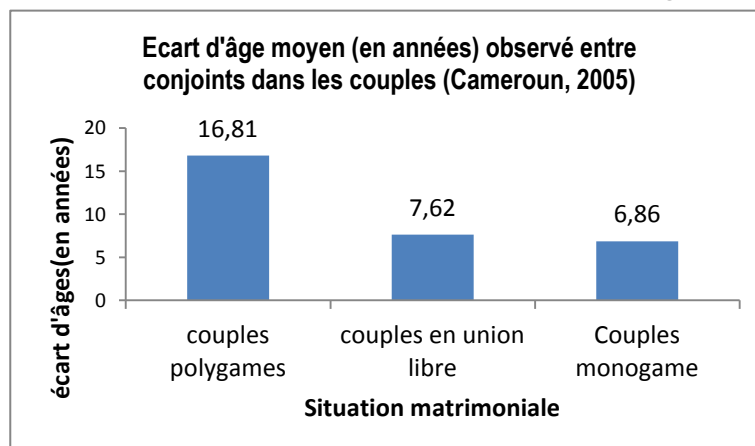


**Variation de l' écart d'âge moyen entre conjoints selon l'âge et le sexe**



- Les filles mariées âgées de 12-14 ans ont un conjoint de 19 ans en moyenne plus âgé.
- Les hommes âgés de 85 ans et plus ont une conjointe de 27 ans en moyenne moins âgée.

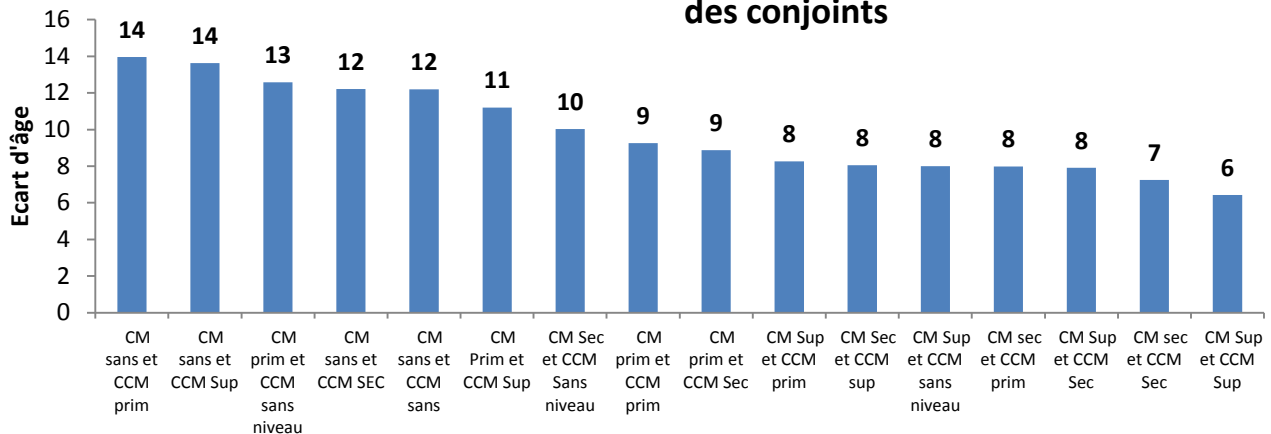
**Variation suivant l'option de mariage**



Les écarts d'âges les plus élevés entre conjoints se retrouvent dans les couples polygames

- Les écarts d'âge entre conjoints les plus élevés se retrouvent dans les couples au niveau d'instruction faible (primaire au plus).

### Variation de l'écart d'âge entre conjoints selon le niveau d'éducation des conjoints



### RESULTATS

- Ecart d'âge moyen entre conjoints : **Niveau national** : 10 ans ; **Milieu urbain** : 8,5 ans ; **Milieu rural** : 11 ans. Il varie selon le sexe, l'âge, l'éducation et la forme d'union,....etc.
- La femme vit généralement avec un conjoint plus âgé qu'elle; **35% des filles mariées âgées de 12 à 14 ans sont mariées à des polygames de 50 ans et plus**
- Dans l'ensemble, 42,4 % des filles mariées âgées de 12 à 14 ans ont cessé d'aller à l'école.

#### Où trouve-t-on les plus grandes valeurs de l'écart d'âge entre conjoints ?

- En général :
  - dans les couples dans lesquels la conjointe est une adolescente âgée de 12 à 14ans;
  - dans les couples polygames ;
  - dans les couples où le conjoint est très âgé (remariage).
- En particulier :
  - Dans les couples d'adolescentes de 12-14 ans dont le mari est sans niveau d'instruction ;
  - dans les couples où les deux conjoints ont un bas niveau d'éducation (sans niveau et niveau primaire) ;
  - Chez les hommes et les femmes de 80 ans et plus en union libre ;
  - chez les femmes de 85 ans et plus qui ont en moyenne un conjoint de 17 plus jeune (le lévirat oblige les successeurs généralement jeunes, à prendre comme épouses les veuves laissées par leurs parents

#### Relations et impacts: Pertinence pour les politiques publiques

Un grand écart d'âge entre conjoints dans un couple dont les conjoints ont un niveau d'instruction bas renforce l'incompréhension de la PF, favorise une fécondité élevée et par conséquent accroît les charges du ménage et les risques de mortalité maternelle. En effet :

- 59% des femmes qui ne se rendent pas dans les centres de PF vivent dans les couples où l'écart d'âge entre conjoints est le plus élevé ;
- Parmi les couples où l'homme décide seul d'une nouvelle naissance, 56% appartiennent au groupe dans lequel l'écart d'âge entre conjoints est le plus élevé ;
- 77% des couples qui pratiquent l'abstinence enregistrent les écarts d'âge entre conjoints les plus élevés;
- 50% des couples où l'adoption par l'homme d'une méthode contraceptive ne se fait pas en accord avec sa conjointe sont ceux qui observent les écarts d'âge entre conjoints les plus élevés.

**Au niveau macro, la fécondité élevée modifie la structure par âge et peut entraîner sur le plan économique, une du type de production : (habillement, infrastructures,...., etc.)**

- Un grand écart d'âge entre conjoints augmente le veuvage précoce. En effet, 65,2% des femmes âgées de 75 ans et plus sont veuves, alors que 13,77 % seulement des hommes âgés de 75 ans et plus sont veufs.

Tout ceci permet de conclure que les couples formés par des conjoints dont l'écart d'âge est élevé forment un groupe vulnérable.

### Recommandations

- Conscientiser les populations sur l'ampleur du mariage précoce et ses conséquences (OMD 5)
- Faire un plaidoyer auprès des leaders d'opinion (Notables, Chefs traditionnels et religieux, etc) pour favoriser l'instruction des filles (OMD 2 et 3).
- Faire un plaidoyer auprès des instances gouvernementales pour revoir à la hausse l'âge légal au mariage (OMD 3).